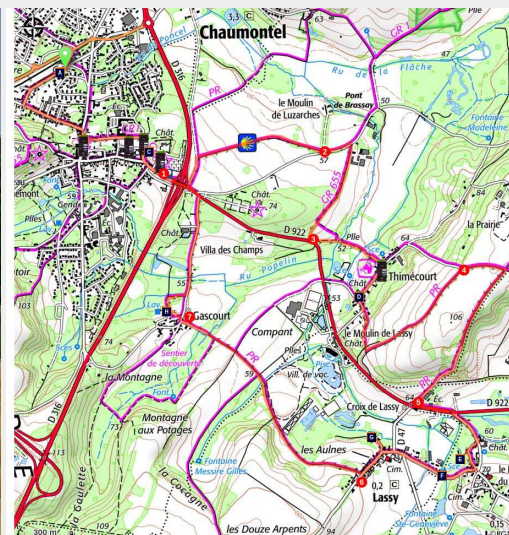


Luzarches, de hameaux en lavoirs

PNR Oise-Pays de France - LUZARCHES



Eglise de Luzarches (PNROPF)



Toutes les richesses du petit patrimoine local

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 11.6 km

Dénivelé positif : 144 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Point de vue

Itinéraire

Départ : Gare de Luzarches

Arrivée : Gare de Luzarches

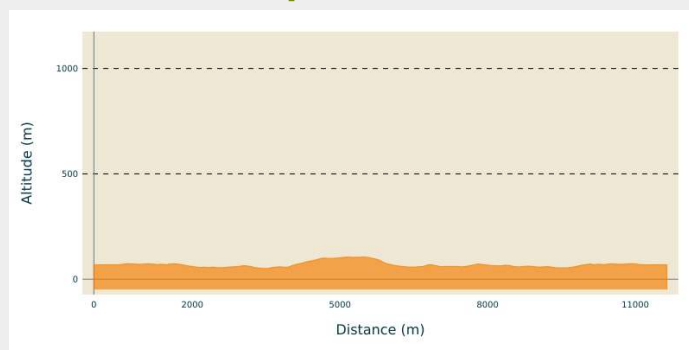
Communes : 1. LUZARCHES

2. BELLEFONTAINE

3. LASSY

4. LE PLESSIS-LUZARCHES

Profil altimétrique



Altitude min 51 m Altitude max 105 m

Suivre les balisages jaunes de la randonnée L14

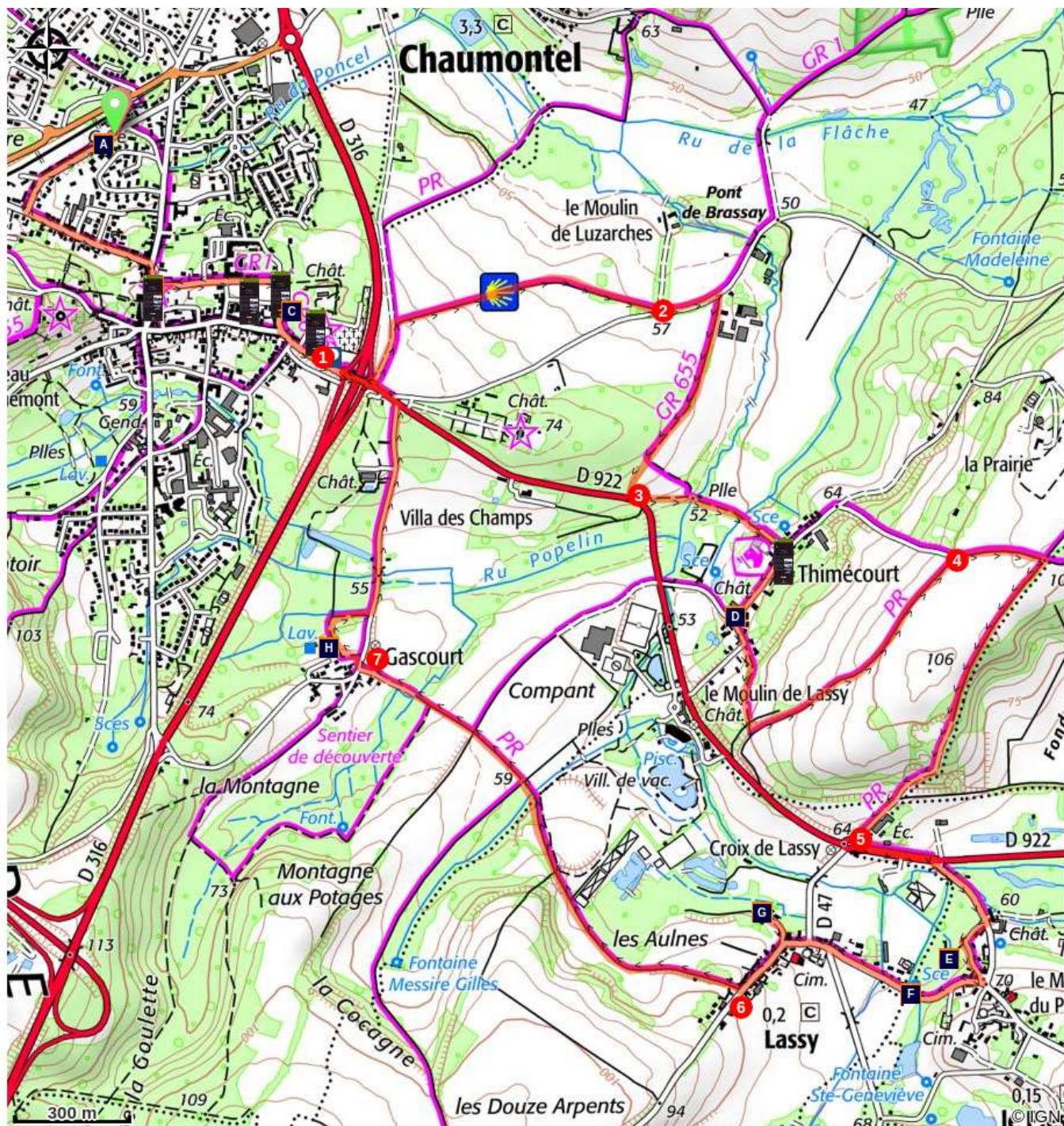
Départ : Gare de Luzarches ou parking du cimetière - Dos à la gare, partir à droite sur la rue de la Fraternité puis à gauche rue de Vivien. Aller à droite sur le rue Pontcel, traverser pour rejoindre les halles. Prendre la rue Bonnet et traverser la place de la République pour rejoindre la rue Abbé Soret. Au stop prendre la rue saint Damien. Dépasser l'église et le cimetière (départ 2).





1. Sortir du village, traverser le pont sur la nationale, puis au rondpoint prendre le chemin qui part complètement à gauche (vue sur l'église). Au 1er carrefour, emprunter le sentier de droite, continuer à travers champs.
2. En arrivant à la petite route, la prendre vers la gauche sur 100 m. Au niveau des maisons prendre à droite (GR655), longer le bois.
3. En bas du chemin creux, aller à gauche et au carrefour au niveau de la route encore à gauche. Après avoir traversé l'Ysieux, arrivé au hameau de Thimécourt, longer le poney club et prendre la rue à droite. Au stop aller à gauche et dans le tournant prendre le sentier marqué en jaune qui part sur le trottoir de gauche entre deux maisons. Monter et, au prochain carrefour aller tout droit puis à gauche dans le chemin creux (marque jaune). En arrivant au champ tourner à gauche pour le longer. Après la petite haie, au carrefour, aller à droite.
4. Au prochain croisement s'engager sur le chemin de droite qui longe la haie.
5. En bas de la côte, au rond-point, traverser la route départementale au niveau du passage piéton et prendre à gauche sur le trottoir pendant 100 m. Puis aller à droite direction Le Plessis-Luzarches. À l'entrée du village aller à droite rue de l'Abreuvoir, pour trouver le lavoir au fond de la rue (après la barrière en bois). Puis prendre en montant la rue de la Fontaine au Coq. Sur la place des Tilleuls prendre à droite. Arrivé à Lassy, passer devant l'église par la Grand Rue. En prenant par la ruelle du Lavoir à droite au niveau du tournant, vous pouvez découvrir un nouveau lavoir, à 150 m. Revenir sur vos pas et finir de traverser le village.
6. Avant de sortir, prendre la petite rue à droite (grille métallique blanche) n°41 puis continuer sur le chemin pendant 1 km. Au carrefour, continuer tout droit.
7. Au hameau de Gascourt, aller à gauche sur la petite route et prendre à droite le sentier qui passe entre deux maisons, pour trouver le lavoir. Le longer et suivre





les marques jaunes dans le bois. Arrivé à la petite route, aller à gauche et au croisement, encore à gauche pour retrouver le cimetière et Luzarches.

Les balisages GR® et PR® sont la propriété intellectuelle de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Sur votre chemin...



-  Luzarches, un village de toujours (A)
-  Motte féodale (C)
-  Lavoir de Le Plessis Luzarches (E)
-  Lavoir de Lassy (G)

-  Halle de Luzarches (B)
-  Château de Thimecourt (D)
-  Les milieux humides (F)
-  Lavoir de Gascourt (H)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Transports

Ligne H en venant de la gare du nord : <https://www.transilien.com/lignes/rer-trains/ligne-H>

Accès routier

D316

Parking conseillé

Gare ou parking du cimetière de Luzarches

Sur votre chemin...



Luzarches, un village de toujours (A)

Occupé depuis au moins l'âge du Bronze, Luzarches a dès le 8ème siècle, une église paroissiale. Au 9ème siècle, les incursions des normands obligent à construire une motte féodale, une butte de terre de 15 m de haut (toujours en place), entourée de fossés et de palissades. Puis c'est une muraille et des tours qui protègent le village. Pendant plus de trois siècles, de 1479 à 1853, le cœur de Luzarches bat au rythme de sa principale artère, la grande route de Paris à Calais. Troisième relais de poste depuis la capitale, de nombreuses auberges y proposent leurs services et des marchés hebdomadaires se tiennent sous la halle de bois.

Crédit photo : PNROPF



Halle de Luzarches (B)

Cette rare halle en bois est mentionnée dès le 14e siècle et reconstruite en 1740. Sous ses pattes de bois, protégées de l'humidité par de gros sabots de pierre et par sa couverture de tuiles, se déroulent toujours de nos jours un marché hebdomadaire et les diverses festivités luzarchoises.

Crédit photo : PNROPF



Motte féodale (C)

Une motte castrale est un type particulier de fortifications de terre qui a connu une large diffusion au Moyen Âge¹. Elle est composée d'un rehaussement important de terre rapportée, de forme circulaire, le tertre. La plupart du temps ce tertre est entouré d'un fossé. Le sommet était occupé par un fortin de bois entouré d'une forte palissade. La motte castrale était un château fort primitif.

Crédit photo : PNROPF



Château de Thimecourt (D)

C'est un ancien hôtel seigneurial dont l'histoire remonte au moins au XVI^e siècle, et qui était associé à un fief. Pendant le 18^{ème} siècle, la maison forte a été transformée en maison de campagne ; subsistent deux tourelles à toit en poivrière dans les communs du château. Vers le début du 2^{ème} siècle, il devient la propriété d'une famille Dreyfus, amis d'Erik Satie, qui y séjourna souvent entre 1922 et 1925, année de son décès.

Crédit photo : PNROPF



Lavoir de Le Plessis Luzaches (E)

Un vieux lavoir bordé par un milieu humide, riche en biodiversité.

Crédit photo : PNROPF



Les milieux humides (F)

Ces sols inondés ou saturés d'eau sont les reins de notre Terre, ce sont de véritables filtres naturels. Ils constituent un habitat très recherché par une multitude d'espèces animales et végétales. On y trouve, comme ici, des plantes spécifiques telles la prêle, la Grande Consoude, la menthe aquatique, l'Iris jaune, la reine des prés... cet espace de la commune du Plessis Luzarches est reconnu Espace Naturel Sensible par le département du Val d'Oise. Restauré et aménagé pour l'accueil du public, il abrite une belle mare et une aulnaie caractéristique.

Crédit photo : PNROPF



Lavoir de Lassy (G)

Les lavoirs couverts ont été construits par volonté d'introduire l'hygiène dans les pratiques domestiques. Les municipalités se préoccupaient peu d'hygiène avant la loi du 3 février 1851 par laquelle l'État ouvre un crédit extraordinaire pour encourager les communes à bâtir bains et lavoirs publics. Il s'agit de séparer les lieux où on recueille l'eau potable des lieux d'abreuvoir et de lavage.

Autrefois lieux de vie remplis des cancans de village, ils sont aujourd'hui des lieux paisibles où viennent souvent s'abreuver les animaux sauvages. « À cette époque on lavait 2 ou 3 fois par an. Dans l'immense bac on mettait une couche de cendre, une couche de linge et ainsi de suite puis on couvrait d'eau bouillante. C'était une ambiance extraordinaire... », témoignage d'une habitante de Luzarches en 1900.

Crédit photo : PNROPF



Lavoir de Gascourt (H)

Pendant des siècles, les femmes n'avaient d'autres choix que de laver le linge dans le cours d'eau, sans installation particulière, exposées aux intempéries. A la suite des grandes épidémies mortelles début XIXe s (choléra, 1832), des mesures hygiénistes sont prises, notamment en favorisant la construction des lavoirs.

Le 3 février 1851, l'Assemblée nationale vote un crédit spécial pour aider à la construction de lavoirs publics. De très nombreux villages décident alors d'élever le leur. Ils les établissent le long d'un cours d'eau, au pied d'une fontaine ou d'un point d'eau ou directement posés sur la rivière (bateaux-lavoirs). En fonction de leur alimentation, ils sont donc plus ou moins éloignés du village.

<https://soundcloud.com/valdoise-tourisme/sandrine-lemaire-les-lavoirs>

Crédit photo : PNROPF